



Association Sportive Automobile

----- Franche - Comté -----

FFSA
COUPE DE FRANCE **RALLYE**



34^{ème} RALLYE RÉGIONAL DE FRANCHE-COMTE

19 AVRIL 2014

RÈGLEMENT PARTICULIER

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

L'Association Sportive Automobile FRANCHE-COMTE organise le **19 avril 2014** le **34^{ème} rallye régional de FRANCHE-COMTE** en qualité d'organisateur administratif.

Visa CRSA

VISA
COMITÉ RÉGIONAL B.F.C. 04
n° *14*
du *08/02 2014*

Visa FFSA

F. F. S. A.
PERMIS D'ORGANISATION
N° *R.80*
DATE *21/2/2014*

Le présent règlement a été approuvé par le Comité Régional Bourgogne Franche-Comté sous le numéro **14** en date du 8 février 2014 et a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro **R80** en date du 21 février 2014 .

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement :	vendredi 7 mars 2014
Ouverture des engagements :	vendredi 7 mars 2014
Clôture des engagements :	lundi 7 avril 2014
Parution du road-book :	dimanche 13 avril 2014
Retrait du road-book :	Café La Terrasse, 4 rue Emile Zola à Valdoie
Dates et heures des reconnaissances :	dimanche 13 avril 2014 de 8h à 19h vendredi 18 avril 2014 de 8h à 19h
Vérification des documents et des voitures :	samedi 19 avril 2014 de 6h à 10h
Heure de mise en place du parc de départ :	samedi 19 avril à 6h
1ère réunion des Commissaires Sportifs :	samedi 19 avril à 9h
Publication des équipages admis au départ avec ordre et horaire, affichage :	samedi 19 avril à 10h30, au PC / parc fermé écrit
Briefing des pilotes	samedi 19 avril à 11h00, mairie de Valdoie
Départ du premier concurrent :	parc de regroupement, au PC / parc fermé
Publication des résultats partiels	samedi 19 avril à 20h40, parc fermé à Valdoie
Arrivée du premier concurrent :	Garage Euro Carrosserie Adib, Valdoie
Vérification finale :	
Publication des résultats :	½ heure après l'arrivée du dernier concurrent, à Valdoie
Remise des prix :	samedi 19 avril à 23h, centre Jean Moulin à Valdoie

Association Sportive Automobile Franche Comté
1, Place Raymond Forni, BP 66 - 90101 DELLE Cedex
Tél. : 03 84 36 07 94 Fax : 03 84 36 32 75 Mobile : 06 11 56 04 63
E-Mail : asafc@wanadoo.fr Site internet : www.asafcomte.org
Permanence tous les lundis de 18h à 20h.



ARTICLE 1P - ORGANISATION

Comité d'organisation : **Président :** Alain VOILLAT
Membres : Les membres de l'A.S.A. FRANCHE-COMTE.
Secrétariat du rallye : **A.S.A FRANCHE-COMTE**
1 , Place Raymond Forni
BP 66
90101 DELLE Cedex
Téléphone : **03 84 36 07 94** **Fax :** **03 84 36 32 75**
Permanence du Rallye : **Centre Jean Moulin à Valdoie, téléphone 06 11 56 04 63**
samedi 19 avril 2014
Organisateur technique : **ASA Franche-Comté**

1.1P OFFICIELS

Commissaires Sportifs président	Francis	MATHIEU	07/15	Licence n° 1909
Commissaires Sportifs	Georges	DEFFRENNES	04/02	Licence n° 1227
	Michel	POIVEY	02/07	Licence n° 12507
Directeur de Course	Daniel	BLANQUIN	03/08	Licence n° 1941
Directeurs de Course adjoints	David	POUPON	04/13	Licence n° 36906
	Hubert	BENOIT	04/11	Licence n° 3617
Directeurs de course aux ES	Gérard	FINQUEL	04/05	Licence n° 1913
	Franck	MADER	03/23	Licence n° 187564
Voiture tricolore	Michel	PISSARD	04/11	Licence n° 5461
Commissaires Techniques, resp.	Claude	CUENOT	04/05	Licence n° 4454
	Bruno	DIVERT	04/08	Licence n° 40573
	Laurent	QUERRY	04/11	Licence n° 212893
	André	LALLEMAND	04/11	Licence n° 55989
	Jean Louis	REVERCHON	04/09	Licence n° 6835
Relations avec les concurrents	Martine	REVERCHON	04/09	Licence n° 14505
	Francis	CHARTON	04/21	Licence n° 26216
Responsable classements	ASA Franche-Comté			

1.2P Eligibilité

Le Rallye Régional de Franche Comté compte pour :
-la Coupe de France des Rallyes 2014 coefficient 2.
-le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2014
-le Challenge ASA Franche-Comté 2014.

1.3P Vérifications

Aucune confirmation d'engagement ne sera envoyée par courrier.

La liste des engagés et les heures de convocation seront publiées après clôture des engagements sur le site internet de l'ASA : www.asafcomte.org

Les vérifications administratives auront lieu :

Samedi 19 avril 2014 de 6h à 9h30, centre Jean Moulin à Valdoie.

Les vérifications techniques auront lieu le :

Samedi 19 avril 2014 de 6h30 à 10h au même endroit

Les vérifications finales seront effectuées au Garage Euro Carrosseris Adib à Valdoie.

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 Euros TTC.**

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.



ARTICLE 3P - CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.5P Toute personne qui désire participer au Rallye Régional de Franche - Comté doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 7 avril 2014**.

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à **150** voitures maximum.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : (375 €)
- sans la publicité facultative des organisateurs : (750 €)
- équipage membre de l'ASA Franche-Comté : (300 €)
- un seul membre de l'équipage de l'ASA FC : (310 €)

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.1P Voitures autorisées
Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3P Assistance
Conforme au règlement standard F.F.S.A.
L'assistance sera autorisée Zone d'Activité du Bois d'Arsot à Valdoie

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces
Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.6.P IDENTIFICATION DES VOITURES

Voir réglementation générale.

ARTICLE 5P – PUBLICITÉ

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P Description
Le Rallye Régional de Franche - Comté représente un parcours de 144,7 km.
Il est divisé en 1 étape et 4 sections.
Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 33,6 km.
Les épreuves spéciales sont :
ES 1, 3, 5, 7 : (4,7 km x 4) EVETTE SALBERT
ES 2, 4, 6, 8 : (3,7 km x 4) ETUEFFONT

6.2P Reconnaissances
Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.2.5P Les reconnaissances sont autorisées uniquement lors des journées suivantes de **8h00 à 19h00 : dimanche 13 et vendredi 18 avril 2014**
Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **trois maximum** et des contrôles seront effectués par les organisateurs.



ARTICLE 7P - DÉROULEMENT DU RALLYE

7.2P Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.2.11P Les signes distinctifs des commissaires sont : chasuble modèle FFSA

ARTICLE 8P - RÉCLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10P - PRIX

Des coupes et des prix en espèces récompenseront les concurrents au scratch, au groupe et à la classe.

Scratch	1 ^{er}	335 €	1 coupe
	2 ^{ème}	200 €	1 coupe
	3 ^{ème}	150 €	1 coupe
Groupe	1 ^{er}	100 €	1 coupe
	2 ^{ème}	60 € si plus de 5 partants	1 coupe
	3 ^{ème}	30 € si plus de 10 partants	1 coupe
Classe	1 ^{er}	335 € si plus de 3 partants 150 € si 3 partants ou moins	1 coupe
	2 ^{ème}	200 € si plus de 7 partants	1 coupe
	3 ^{ème}	150 € si plus de 10 partants	1 coupe

Premier équipage féminin : 150 € et 1 coupe

Cinq commissaires seront récompensés par tirage au sort.

La remise des prix se déroulera samedi 19 avril 2014 après le rallye, centre Jean Moulin à Valdoie.

